

COMMISSION

FRANCO ESPAGNOLE

Responsable : JEAN MARC SÁNCHEZ



Jeudi 16 mai 2013

Relations inter barreaux Paris-Barcelone



La dernière réunion de la commission franco-espagnole s'est déroulée le 16 mai 2013 à l'Ordre des avocats de Barcelone à l'invitation du bâtonnier en exercice Pedro YÚFERA en préalable au séminaire *Art et Droit* qui se tenait le lendemain.

Cette réunion qui a réuni près d'une centaine de participants a permis de renforcer les liens forts existant entre nos deux barreaux et à nos confrères espagnols de s'informer sur les possibilités que leur offre le Barreau de Paris notamment dans le cadre du stage international ainsi que sur les activités de la commission.

La participation du barreau de Paris à cet évènement fait suite à la septième édition du European Jurists Forum qui s'était déroulé du 18 au 20 avril dernier au Centre International des Congrès de Barcelone.

Les participants, pour l'essentiel des confrères du barreau de Barcelone ainsi que des élèves avocats et des étudiants en droit, ont été particulièrement intéressés par les possibilités qui leur sont offertes dans le cadre du stage international proposé par le Barreau de Paris.

Le bâtonnier Pedro YÚFERA a rappelé que la France reste le premier partenaire de l'Espagne dont la proximité géographique, en particulier celle de la Catalogne, a de longue date favorisé les échanges culturels et économiques, malgré les différences importantes qui subsistent entre les deux pays.

Carlos FATÁS, avocat aux barreaux de Barcelone et Paris et Enrique ZAPATA, directeur juridique de Orange España, ont évoqué chacun leur tour leur expérience et les différences principales existant dans l'exercice de la profession entre les deux pays.

Au-delà de la nécessaire maîtrise de la langue et afin de promouvoir ces échanges, le bâtonnier de Barcelone a accueilli favorablement l'idée de cession de formations permettant aux avocats espagnols de se familiariser avec la culture, les règles et usages de la profession en France.

Il a donc été suggéré que d'autres réunions de ce type puissent ce tenir afin de permettre à nos confrères espagnols de mieux connaître notre barreau et mieux comprendre les particularités du droit et les spécificités du marché français.

Cette réunion a été suivie d'un cocktail à l'invitation de l'Ordre des avocats de Barcelone. ■

Jean Marc SÁNCHEZ
Avocat aux barreaux de Paris et Madrid
Responsable de la commission franco-espagnole